

DIPLOME DE DOCTEUR EN PHARMACIE (DP)	
Durée de la Formation	12 semestres (6 ans)
Condition d'accès	L'accès en première année des études de pharmacie se fait par voie de concours. Il est ouvert aux titulaires du baccalauréat scientifique ou d'un diplôme reconnu équivalent, satisfaisant les critères d'admission et les pré-requis prévus dans le descriptif de la formation, dans la limite des places disponibles.
Organisation de la formation	<p>La formation au Diplôme de Docteur en Pharmacie est organisée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les quatre premiers semestres sont réservés à l'enseignement de modules scientifiques fondamentaux et de disciplines pré-pharmaceutiques. - Les semestres 5 à 8 sont réservés à l'enseignement des modules pharmaceutiques et biologiques. - Les semestres 9 et 10 sont dédiés à l'enseignement de six modules d'ouverture, complémentaires et outils, et d'un stage hospitalier. - Les semestres 11 et 12 sont dédiés aux stages professionnels. <p>Un stage d'initiation en pharmacie d'officine est obligatoire après le 4^{ème} semestre.</p> <p>Un stage d'initiation en pharmacie hospitalière est obligatoire après le 8^{ème} semestre.</p> <p>Une thèse est préparée en fin d'études et fait l'objet d'une soutenance.</p>
Passerelles	<p>La formation prévoit des passerelles avec d'autres filières afin de permettre à un étudiant, tout en conservant ses acquis, de se réorienter au sein du même établissement ou au sein d'un autre établissement.</p> <p>L'accès aux études de pharmacie peut se faire au 5^{ème} semestre par voie de concours pour les candidats titulaires d'un diplôme de niveau Baccalauréat + 2 années, ou d'un diplôme reconnu équivalent, satisfaisant aux pré-requis nécessaires à ce niveau et sélectionnées selon les critères d'admission précisés dans le descriptif de la formation et dans la limite des places disponibles qui ne peuvent excéder 20% des effectifs de la promotion.</p>
Débouchés	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des études - Marché du travail